

Montréal, le 22 novembre 2018

Par courriel

Monsieur Edward A. Schwerdt
Président et Chef de la direction
Northeast Power Coordinating Council (NPCC)
1040 Avenue of the Americas, 10th Floor
New York, NY 10018

Objet : Approbation du plan d'action pour l'année civile 2019 dans le cadre du Programme de surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec (PSCAQ)

Monsieur,

Conformément à l'article 6.12 de *l'Entente concernant la mise en œuvre du programme de surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec* (l'Entente) et à l'article 4 du *Programme de surveillance de la conformité et d'application des normes de fiabilité du Québec*, le NPCC a soumis une première version des versions française et anglaise du plan d'action pour l'année civile 2019 (le plan) à la Régie le 1^{er} novembre 2018. Les versions finales anglaise et française du plan lui ont été soumises le 21 novembre 2018, intégrant les propositions de la Régie.

La North American Electric Reliability Corporation (NERC) avait déjà commenté le plan au NPCC, tel que prévu à l'article 6.2 de l'Entente. La Régie considère que le plan intègre les commentaires de tous, de manière satisfaisante.

La Régie prend acte de l'attestation du NPCC selon laquelle le plan est nécessaire et suffisant pour la surveillance de la conformité aux normes de fiabilité en vigueur au Québec.

... 2

M. Edward A. Schwerdt

- 2 -

Le 22 novembre 2018

La Régie se déclare satisfaite du plan, l'approuve et fixe son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

La Régie publiera le plan sur son site Internet au plus tard le 7 décembre 2018.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Diane Jean

c.c. : L'ensemble des entités visées
M. James B. Robb, Président et Chef de la direction, NERC